

Vie Archéologique

Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL

ÉDITION 2021

80



Vie Archéologique

Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL
n° 80, 2021



Réalisé grâce à des subventions ACS & APE
Publié avec l'appui du
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
& grâce au concours
de l'Agence wallonne du Patrimoine



Première, quatrième de couverture et séparateurs : *Plaque ajourée de Léglise-Gohimont (V^e siècle av. J.-C.)*
© Musée des Celtes, Libramont.

© Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles
Rue Fernand Piette 3 - 4520 Bas-Oha

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays. Il est interdit, sauf accord préalable de l'auteur et de l'éditeur, de reproduire à des fins commerciales, partiellement ou totalement, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit (notamment par photocopie, disque, clé, stockage dans une banque de données, ou autre), les articles de cet ouvrage. La reproduction est autorisée à des fins strictement personnelles, scientifiques ou pédagogiques. Elle devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

ISSN : 0775-6135
Année de parution : 2022

Président : F. TROMME
Secrétaire : B. FORTEMAISON
Trésorière : C. ROSSEZ
Banque ING : 310-1479452-94

L'ÂGE DU FER AU REGARD DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE ET DES RÉGIONS LIMITOPHES

Actes de la journée en l'honneur d'Anne Cahen-Delhay
Musée Art & Histoire – Bruxelles, 29 novembre 2019

TROMME F., Discours inaugural à la journée 7

1. Anne Cahen-Delhay et les avancées archéologiques en Belgique

- LEMAN-DELERIVE G., La contribution d'Anne Cahen-Delhay à la recherche en protohistoire celtique en Wallonie : résultats, échos dans le monde scientifique. 11

2. Occupations domestiques et défensives dans nos contrées

- CAO-VAN J. & HOORNAERT A.-S., L'eau et les fortifications celtiques en Ardenne et Lorraine belges. 21
- DOYEN J.-M., Géopolitique en Gaule précésarienne. La limite septentrionale de la cité des Rèmes : l'apport de la numismatique. 31
- GOFFIOUL C., HANUT F., REMY H. & VAN DRIESSCHE A., L'habitat protohistorique du *Tierceau* (Orp-Jauche, Brabant wallon). 41

3. Tombelles et monde funéraire en Ardenne belge

- WARMENBOL E., Éléments de char et de harnachement de chevaux du Bronze final et du premier âge du Fer en Belgique. 53
- DRAILY C., VRIELYNCK O. & HANUT F., Fouilles récentes dans le groupe septentrional des tombelles ardennaises (Belgique). 61
- VRIELYNCK O. & DRAILY C., L'apport du LIDAR et des orthophotos à la cartographie des tombelles ardennaises. 71
- LAFOREST C., CAHEN-DELHAYE A., GOFFETTE Q., CHEVALIER A. & BOUCHERIE A., La tombe-bûcher de la *Tranchée des Portes* (Étalle) : une structure funéraire originale pour La Tène finale. 81
- CAO-VAN J., Reconstitution du char celte ardennais de Sberchamps-Savenière : plan du véhicule. 87

4. Tombes à char dans le nord de la France

- LEJARS T., Les chars gaulois des nécropoles du nord parisien du III^e siècle av. J.-C. 99
- CHARPY J.-J., Les découvertes archéologiques anciennes et récentes sur le terroir de la commune de Tilloy-et-Bellay (Marne). 115

5. Bibliographie d'Anne Cahen-Delhay 131

CABINET DE CURIOSITÉS 149

NOTICES D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES ISSUS D'ACTIVITÉS DE DÉTECTION
AUTORISÉE 153

ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2021 165

INDEX DES AUTEURS 169





**OCCUPATIONS DOMESTIQUES ET
DÉFENSIVES DANS NOS CONTRÉES**

L'EAU ET LES FORTIFICATIONS CELTIQUES EN ARDENNE ET LORRAINE BELGES

Anne-Sophie HOORNAERT & Julie CAO-VAN

De tout temps et en tout lieu, les cours d'eau ont toujours été attractifs pour l'établissement de structures anthropiques, non seulement en raison des ressources naturelles, mais aussi de la protection qu'ils offrent. La nature de l'occupation celte en Lorraine et Ardenne belges, en province de Luxembourg ne fait pas figure d'exception. Dans le cadre de cet article, nous avons analysé la littérature existante sur les fortifications de cette région, et ce dans le but de proposer une évaluation de la relation entre les aménagements celtes fortifiés et le paysage naturel, incluant les cours d'eau. C'est aussi l'occasion de voir si l'étude des cours d'eau peut apporter des informations supplémentaires sur les fortifications.

LES FORTIFICATIONS : GÉNÉRALITÉS

Les Celtes nous ont laissé peu de vestiges de leur présence en province de Luxembourg. En Ardenne belge, notamment, la nature acide des sols ardennais ne favorise pas la conservation des matériaux périssables utilisés pour la construction des habitats. Seuls deux types de sites, encore bien visibles dans le paysage, nous sont parvenus : les nécropoles et les fortifications. Les premières ont fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques et de multiples publications sont parues sur le sujet. Les deuxièmes demeurent bien moins connues, même si elles ont été en partie fouillées et publiées.

En général, les fortifications se présentent comme de grands espaces qui peuvent aller de quelques ares à plusieurs hectares¹, protégés par un rempart et par le relief naturel. On en compte une trentaine sur le territoire belge. Selon l'article d'Anne Cahen-Delhaye paru en 1984 lors du 6^e colloque de l'AFEAF², dix-huit de ces fortifications peuvent être datées avec certitudes de l'âge du Fer, les seize autres sont supposées être de cette même époque. Depuis cette publication, une autre fortification a été datée de l'âge du Fer, ce qui porte leur nombre à

dix-neuf (fig. 1). Nous n'aborderons ici que les sites qui sont datés avec certitude de l'âge du Fer.

Une fortification celte est reconnaissable, entre autres, par son implantation difficilement accessible. Le plus souvent, les fortifications sont situées en hauteur, sur un promontoire rocheux et à proximité d'un cours d'eau³. Les Celtes vont utiliser l'eau et le relief comme remparts naturels, évitant ainsi de devoir construire des éléments défensifs sur tout le pourtour de l'endroit choisi. La fortification se doit d'être accessible par au moins une pente plus douce. Cette partie exposée aux attaques éventuelles est défendue par un rempart. Ce type d'agencement comprenant un espace fortifié entouré par une enceinte construite et par des protections naturelles est appelé un éperon barré. La plupart du temps, le rempart est constitué de bois, de terre et de pierre, jouté d'une tranchée⁴, encore souvent, visible dans le paysage. Les remparts pouvaient avoir une hauteur maximale de 4 m et ils étaient composés d'un mur épais en pierre et bois, précédé d'un fossé. La terre de ce fossé était ensuite utilisée comme corps de la structure. Cette levée de terre avait comme armature des poutres qui alternaient avec des lits de pierre ou de terre. La façade du rempart était renforcée de pieux ou d'un mur de pierres sèches qui servaient à contenir la masse de terre. Du côté intérieur de la fortification, la levée de terre était en pente douce, ce qui permettait un accès facile au chemin de ronde. L'élaboration et l'entretien des fortifications demandent un travail considérable et une main-d'œuvre abondante. Ce qui prouve que les communautés étaient bien organisées sur le plan social et politique⁵.

LE RÔLE DE L'EAU

En observant les différents lieux d'implantation des fortifications en général, nous constatons que l'emplacement de leur érection n'est pas le fruit du hasard. Comme mentionné précédemment, le

1. HURT & MONTENS 2006, p. 16.

2. CAHEN-DELHAYE *et al.* 1984, p. 151-164.

3. CAHEN-DELHAYE 1990, p. 35.

4. BONENFANT *et al.* 1988, p. 10.

5. BONENFANT *et al.* 1988.

Carte des fortifications attestées de l'âge du Fer

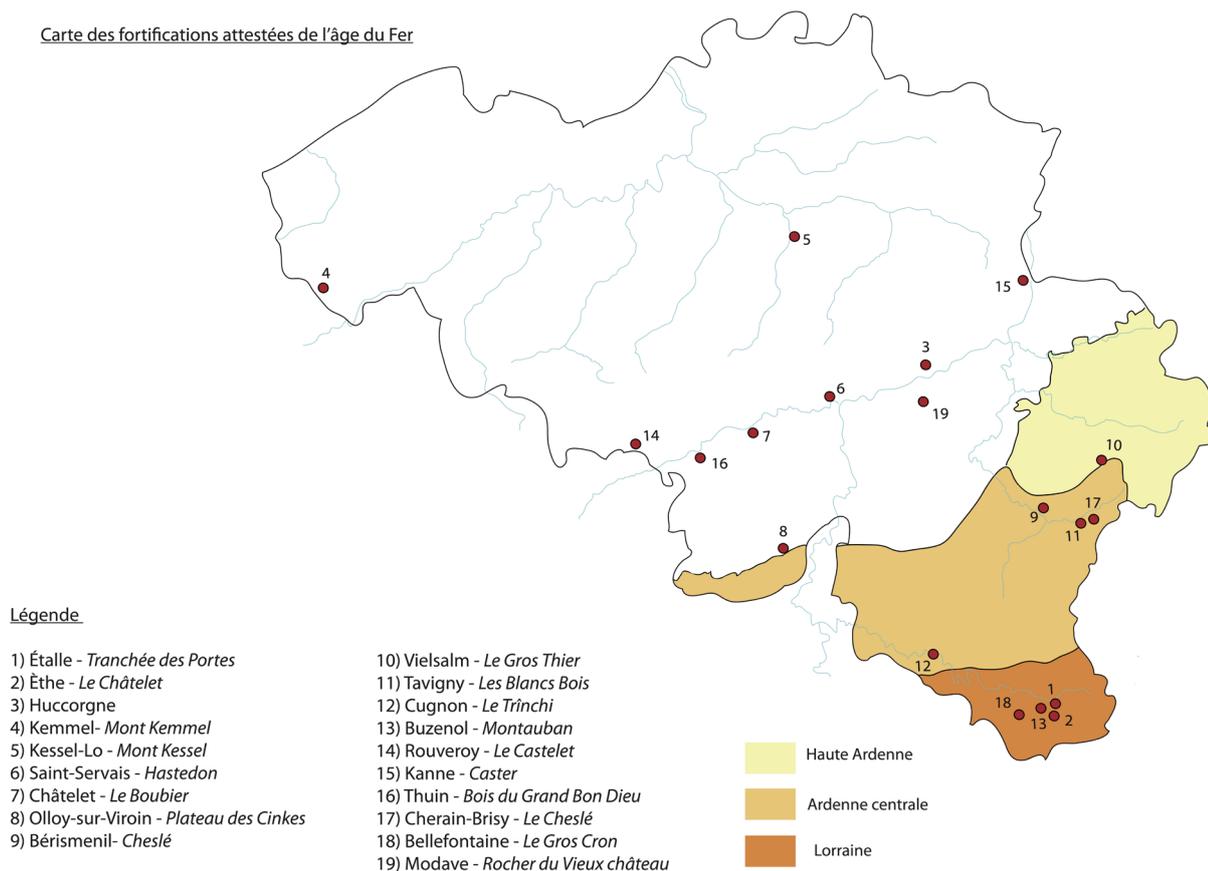


Fig. 1 : Carte des fortifications attestées à l'âge du Fer. (DAO © Musée des Celtes).

plus souvent, la fortification est située sur un promontoire rocheux, certainement pour avoir une vue d'ensemble du territoire environnant. Un autre avantage qu'offre le promontoire, ce sont ses flancs escarpés, difficilement franchissables par l'ennemi.

Si on examine la carte de répartition des fortifications belges, la plupart se trouvent dans le sud du pays. Une telle concentration de sites a attiré notre attention. Le relief plus accentué est probablement plus propice à l'installation de fortifications. Dans l'ouest du bassin de l'Escaut, on connaît quelques places fortes : le Mont Kemmel, le Mont Kessel, Rouveroy. Par contre, dans le bassin de la Meuse où le relief est plus accidenté, on en retrouve davantage, notamment à Saint-Servais, Olloy-sur-Viroin, Huccorgne, Châtelet, Thuin, Kanne-Caster, Modave. En Ardenne, ont été recensés les sites de Cherain-Brisy, Bérismenil, Vielsam, Tavigny, Cugnon, et en Lorraine, à Étalle, Èthe, Montauban-Buzenol et Bellefontaine où le relief est plus escarpé.

En Ardenne, on parle de massifs pour les promontoires rocheux, tandis qu'en Lorraine on utilisera plutôt le mot *cuesta* (fig. 2). D'origine espa-

gnole, ce terme est utilisé pour désigner une forme de relief irrégulière avec d'un côté un talus concave (le front) qui est en pente raide et de l'autre côté, un plateau en pente douce (le revers). Il s'agit de deux phénomènes géologiques différents dont les effets sont semblables : un relief abrupt. La création de tels espaces n'est pas due exclusivement à des phénomènes géologiques. En effet, à proximité directe des fortifications, la présence d'un ou de plusieurs cours d'eau peut être observée. Ceux-ci participent à la création des promontoires en creusant la roche, formant une barrière défensive naturelle⁶. Il arrive bien souvent qu'une fortification se situe dans un méandre. Il s'agit d'une sinuosité très prononcée d'un cours d'eau qui forme une boucle presque complète.

Voici un aperçu des différentes fortifications présentes en Ardenne et Lorraine belges avec les courbes de niveau et les cours d'eau à proximité (fig. 3) :

Bérismenil, Le Cheslé

Cette fortification de 12 ha est située sur les hauts plateaux ardennais et est entourée aux trois

6. CAHEN-DELHAYE 1990, p. 35.

3. la cuesta bajocienne dont la couche résistante est un calcaire.

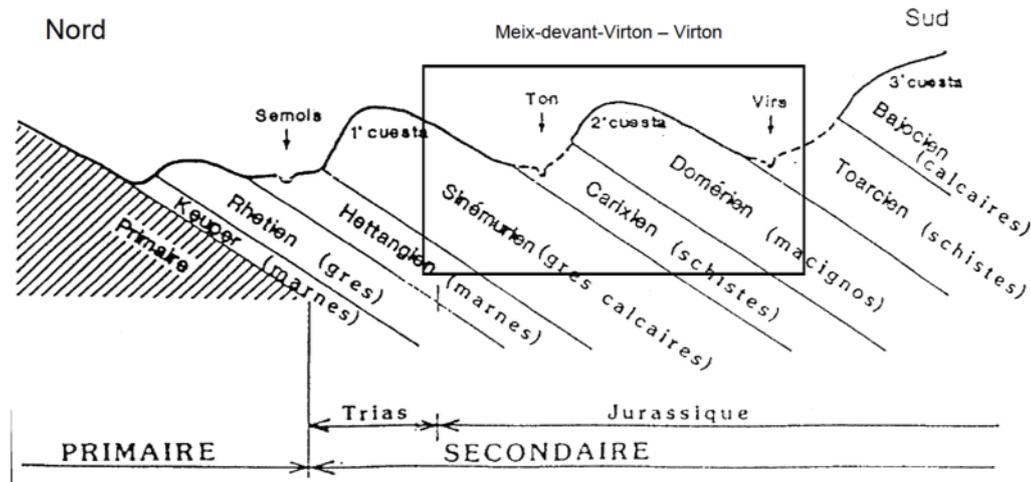


Fig. 2 : Carte hydrogéologique de Wallonie Meix-devant-Virton – Virton 71/1-2.
(M. BOUEZMARNI, P. DENNE, V. DENNAUT. Notice explicative 2009).

quarts par l'Ourthe, cours d'eau sinueux, encaissé dans une vallée profonde (80-90 m plus bas). Quelques tessons de la fin Hallstatt et début de La Tène ont été découverts à l'entrée de la fortification⁷.

Vielsalm, *Le Gros Thier*

La fortification de 1,5 ha se trouve en bordure de la Salm, une rivière tributaire de l'Ourthe orientale qui coule 160 m en contrebas. Quelques charbons de bois prélevés à la base du rempart ont donné une datation du début de La Tène⁸.

Tavigny, *Les Blancs Bois*

La fortification de 3,5 ha domine le confluent de l'Ourthe orientale et du ruisseau de Cowan. Elle occupe un large éperon qui culmine à une centaine de mètres au-dessus de l'eau⁹.

Cherain Brisy, *Le Cheslé*

La fortification de 1,5 ha est logée dans une boucle de l'Ourthe orientale qu'elle domine de 60 m et d'un ruisseau profondément encaissé. Pentes assez raides, mais accessibles par un chemin de halage. Dépotoir qui permet de la dater vers la fin de La Tène¹⁰.

Cugnon, *Le Trînchi*

La fortification se trouve dans un méandre de

la Semois. Sa superficie est de 6,25 ha et son dénivelé atteint 80 m¹¹.

Ëthe, *Le Châtelet*

La fortification se trouve sur le revers de la première cuesta en Lorraine. Elle domine d'une soixantaine de mètres le confluent de trois ruisseaux : le Gros ruisseau, la Neuve Forge et la Rouge Eau. La fortification est en forme de triangle isocèle, sa superficie fait 6 ha et son altitude est de 320 m. Des tessons et des charbons de bois ont été retrouvés et permettent de dater la fortification du début de La Tène¹².

Étalle, *La Tranchée des Portes*

La *Tranchée des Portes* se situe en Lorraine belge sur une des trois cuestas. Il s'agit d'une des plus grandes fortifications celtiques en Belgique avec une superficie de 100 ha. Notons que la fortification d'Étalle est un cas particulier, car le barrage de la fortification a été daté du Michelsberg. Les Celtes du deuxième âge du Fer, se sont installés à la *Tranchée des Portes*, alors inoccupée depuis plusieurs millénaires sans apporter de modifications à l'emplacement du rempart et en empruntant encore les accès d'origine¹³. La fortification est encadrée par deux profonds ravins formés chacun par un

7. CAHEN-DELHAYE 1991, p. 89-90.

8. CAHEN-DELHAYE 1991, p. 90.

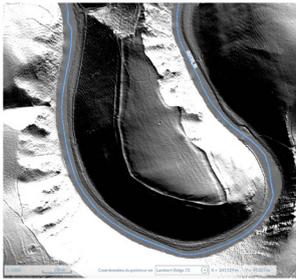
9. CAHEN-DELHAYE 1991, p. 90-92.

10. CAHEN-DELHAYE 1991, p. 93.

11. CAHEN-DELHAYE 1991, p. 94.

12. BONENFANT *et al.* 1988, p. 54-61.

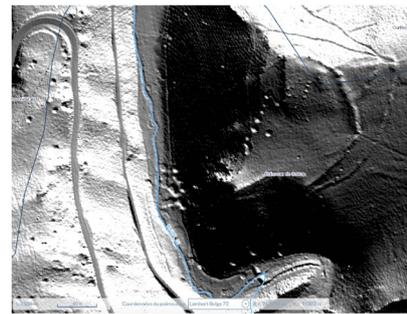
13. CAHEN-DELHAYE 2019, p. 1-4 ; CAHEN-DELHAYE 2021.



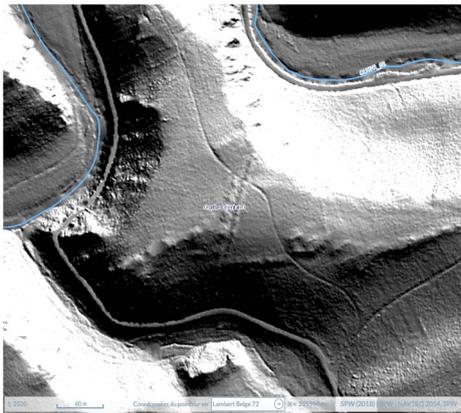
Bérisménil



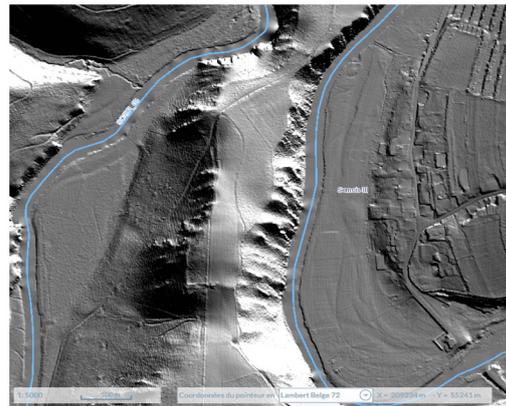
Vielsalm



Tavigny



Cherain-Brisy



Cugnon



Châtelet Ethe



Montauban Buzenol



Étalle



Bellefontaine

Fig. 3 : LIDAR centré sur le site de Bérisménil, Vielsalm, Tavigny, Cherain-Brisy, Cugnon, Èthe, Étalle, Buzenol, Bellefontaine. (MNT2013-2014 [Hillshade] © Service Public de Wallonie, Navteq, AGDP et IGN).

ruisseau encaissé qui se jette dans l'Eau Rouge, elle-même tributaire du Ton. Son dénivelé est de 60 m¹⁴.

Buzenol, Montauban

La fortification se trouve sur un plateau découpé par de profonds ravinelements formés par une série de sources et de ruisselets se rejoignant dans le ruisseau de la Neuve Forge (affluent du Ton), en bordure du Gros ruisseau. Sa superficie est de 2,5 ha et sa dénivellation est de 70 m¹⁵.

Bellefontaine, Le Gros Cron

Cette fortification se situe en Lorraine belge, sur une des trois cuestas, en bordure de la Chavratte (affluent du Ton). Sa superficie est de 18 a et sa dénivellation varie de 30 à 50 m¹⁶.

LE RÔLE DES FORTIFICATIONS : HYPOTHÈSES

Toutes ces fortifications se trouvent à proximité de cours d'eau. Ceux-ci jouent-ils uniquement un rôle protecteur ou bien ont-ils un lien avec l'occupation de ces places fortes ? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. En effet, la fonction exacte de ces fortifications n'est pas toujours établie de façon précise et de nombreuses hypothèses sont proposées.

L'hypothèse la plus commune est qu'il s'agirait d'un lieu de repli temporaire. Comme les vestiges d'occupation sont rares et livrent peu d'informations, il est probable que ces fortifications aient servi de lieu de refuge, occupé uniquement en cas de danger. En effet, leurs dimensions permettent l'hébergement de population, de bétail et de provisions. Dans le cas de Cherain-Brisy, une fosse de dépotoir a livré un nombre important de vestiges, ainsi que des ossements de porcs, de bœufs et d'ovicaprins. Du matériel lié à l'artisanat du fer y a également été retrouvé. Certains témoins matériels pourraient suggérer un habitat temporaire¹⁷. Il est cependant intéressant de noter qu'on ne retrouve pas, pour le moment, des objets d'armement qui laisseraient penser à lieu purement défensif¹⁸.

Pouvons-nous parler de lieu de prestige et de contrôle du territoire ? Le travail fourni pour l'érection des fortifications semble démesuré par rapport à la densité de population estimée dans la région, il est donc probable qu'un tel édifice souligne le

prestige d'une communauté : par exemple, le site du Mont Kemmel qui se trouve à 40 km de la côte belge et dont les restes archéologiques démontrent l'importance. Il constituait l'habitat fortifié d'une classe élevée de la société celtique. Cet habitat était très bien installé stratégiquement, il contrôlait les routes commerciales en direction du nord et du nord-ouest. Le site dominait la campagne de la Flandre-Occidentale et la plaine côtière avec sa production de sel à La Panne¹⁹.

Peut-être s'agit-il pour certaines fortifications d'*oppidum*, c'est-à-dire un site fortifié remplissant des fonctions économique et politique ? La plupart des fortifications ont une superficie trop faible pour prétendre au titre d'*oppidum*. Selon S. Fichtl, la superficie doit être supérieure à 15 ha et la fortification doit dater de la seconde moitié du II^e et du I^{er} siècle av. J.-C. pour être considérée comme un *oppidum*²⁰. Étalle est la seule à pouvoir y prétendre. Avec sa superficie de 100 ha, elle est 5 fois plus importante que toutes les autres places fortes en Belgique. Des vestiges liés aux activités économiques et politiques devraient dès lors être retrouvés. À Étalle, les tranchées réalisées ont permis de mettre au jour des fragments de calottes crâniennes humaines, des os d'animaux, quelques silex et une cinquantaine de tessons de céramique datant du premier âge du Fer. Pour le deuxième âge du Fer, les trouvailles sont typiques des habitats de La Tène : ossements d'animaux, meules en arkose, vestiges métalliques (en petite quantité) ainsi que des tessons et des fusaïoles. Ces éléments laissent supposer que la fortification a été occupée peut-être de manière plus permanente que les autres fortifications. Mais, selon F. Martin, même si un habitat permanent n'est pas à exclure (malgré que le manque de documentation ne permet pas de se prononcer à ce sujet), il est clair que l'intensité des activités des fortifications régionales n'a rien de comparable avec le dynamisme des *oppida*²¹. Toujours selon cette archéologue : «Aucun élément ne permet actuellement de suggérer que nos fortifications aient joué un rôle quelconque en termes de regroupement d'habitats, de fonction économique, politique, religieuse ou encore au niveau de la structuration des territoires tribaux»²².

14. BONENFANT *et al.* 1988, p. 43-53.

15. MERTENS 1987, p. 51-58.

16. CAHEN-DELHAYE *et al.* 1984, p. 60-61.

17. MARTIN 2017, p. 351.

18. MARTIN 2017, p. 359.

19. VAN DOORSELAER 1984, p. 167-170.

20. FICHTL 1996, p. 191-192.

21. MARTIN 2017, p. 355.

22. MARTIN 2017, p. 355.

Dans le cas de Montauban-*Buzenol*, la présence d'un rempart vitrifié suggère la possibilité d'une autre fonction aux fortifications, celle d'un lieu symbolique, voire rituel. Il en va de même pour Étalle, où la découverte de crânes et autres restes humains à l'avant du rempart et dans une entrée laisse supposer l'exposition de dépouilles humaines comme pratique apotropaïque, pratique largement attestée chez les Celtes²³. Des pratiques similaires sont attestées à la fortification d'Olloy-sur-Viroin où un grand nombre d'ossements humains retrouvé dans les fossés de la fortification aurait pu être exposé au niveau du rempart²⁴.

La majorité des exemples présentés ci-dessus pour illustrer les différentes hypothèses d'occupation des fortifications concernent des sites en dehors de la province de Luxembourg. En effet pour les régions de l'Ardenne et de la Lorraine belges, les travaux archéologiques sont loin d'être finis ! Il est extrêmement difficile de connaître le rôle des fortifications celtiques : la plupart du temps, seul le rempart est fouillé, ce qui nous donne des indications sur les structures défensives, ainsi que le mode de construction et la datation (dans la mesure du possible). Quant à l'espace défendu par le rempart, il est rarement fouillé soit en raison de sa grande superficie, soit en raison de la végétation. En effet, pour réaliser le chantier, il faudrait obtenir l'autorisation du Département de la Nature et des Forêts (DNF) pour déraciner des arbres sans la garantie de découvrir des vestiges significatifs. En ce sens, les sondages réalisés à l'intérieur de fortifications n'ont pas apporté beaucoup de réponses. À l'heure actuelle, nous ne pouvons émettre que des hypothèses concernant ces petites fortifications.

L'objectif étant de trouver de nouveaux éléments permettant de préciser le rôle des fortifications, l'équipe du Centre de Recherches archéologiques en Ardenne/Musée des Celtes a décidé de tenter une autre stratégie de recherches : la prospection subaquatique.

LE SITE DE CUGNON

Notre choix, pour cette prospection subaquatique, s'est porté sur la fortification celtique le *Trînchi*, qui signifie «la tranchée» et qui est située dans le village de Cugnon, dans la commune de Ber-

trix. Cette fortification se trouve, sur un promontoire, entouré d'un méandre de la Semois : elle est accessible par le sud grâce à une route menant à un plateau, atteignant 320 m d'altitude, protégée par le rempart méridional ; l'accès par le nord se fait en venant du gué de la Semois et en gravissant une pente douce qui conduit au rempart septentrional. À l'est et à l'ouest, les flancs du promontoire sont trop escarpés pour être empruntés. La fortification d'une superficie de 6 ha 25 a été partiellement fouillée de 1976 à 1978 par le Service national des Fouilles²⁵. À l'époque, les archéologues se sont concentrés sur les structures défensives mettant au jour les restes des deux remparts de barrage. Les rares sondages à l'intérieur de la fortification et les quelques objets trouvés n'ont pas permis de définir la fonction exacte du lieu. Le matériel archéologique découvert se compose d'un bord d'urne, d'un rebord d'une coupe «en parasol» à bord rabattu, d'un fragment d'urne, d'une fusaïole, d'une meule en lave basaltique de l'Eifel et d'une pointe de flèche pédonculée à ailerons qui date de la fin du Néolithique ou de l'âge du Bronze. Ces éléments nous orientent vers l'hypothèse d'un refuge temporaire²⁶. Ils témoignent de phases successives d'occupation du site²⁷. Une fouille archéologique de l'ensemble de la fortification est difficilement envisageable, en raison de la superficie de l'espace à fouiller et du déboisement à réaliser, ce qui demanderait des moyens et des travaux d'envergure dans le cadre d'une fouille programmée.

Une nouvelle approche, permettant d'apporter des informations et de mettre en avant des éléments inédits, a incité le Musée des Celtes/Centre de Recherches archéologiques en Ardenne (CRAA) et le Centre de Recherches archéologiques fluviales (CRAF) à s'associer pour réaliser une prospection subaquatique dans le lit de la Semois. En effet, plusieurs données justifient l'importance d'inclure l'étude du lit de la rivière, parmi celles-ci : le gué. Sa présence est attestée au XVII^e siècle par la carte de Ferraris. Si nous n'avons pas de preuves directes de son existence pour les époques romaine et celte, la découverte de tessons typiquement gallo-romains, près du gué²⁸, laisse penser que celui-ci existait déjà. En ce qui concerne la période celtique, le gué devait permettre un accès facile et direct pour atteindre le rempart nord. De plus, une route traverse, encore

23. CAHEN-DELHAYE 2019, p. 2.

24. MARTIN 2017, p. 168.

25. BONENFANT 1988, p. 33-34.

26. MATTHYS & HOSSEY 1979, p. 18-20.

27. BONENFANT *et al.* 1988, p. 41.

28. MATTHYS & HOSSEY 1979, p. 21.

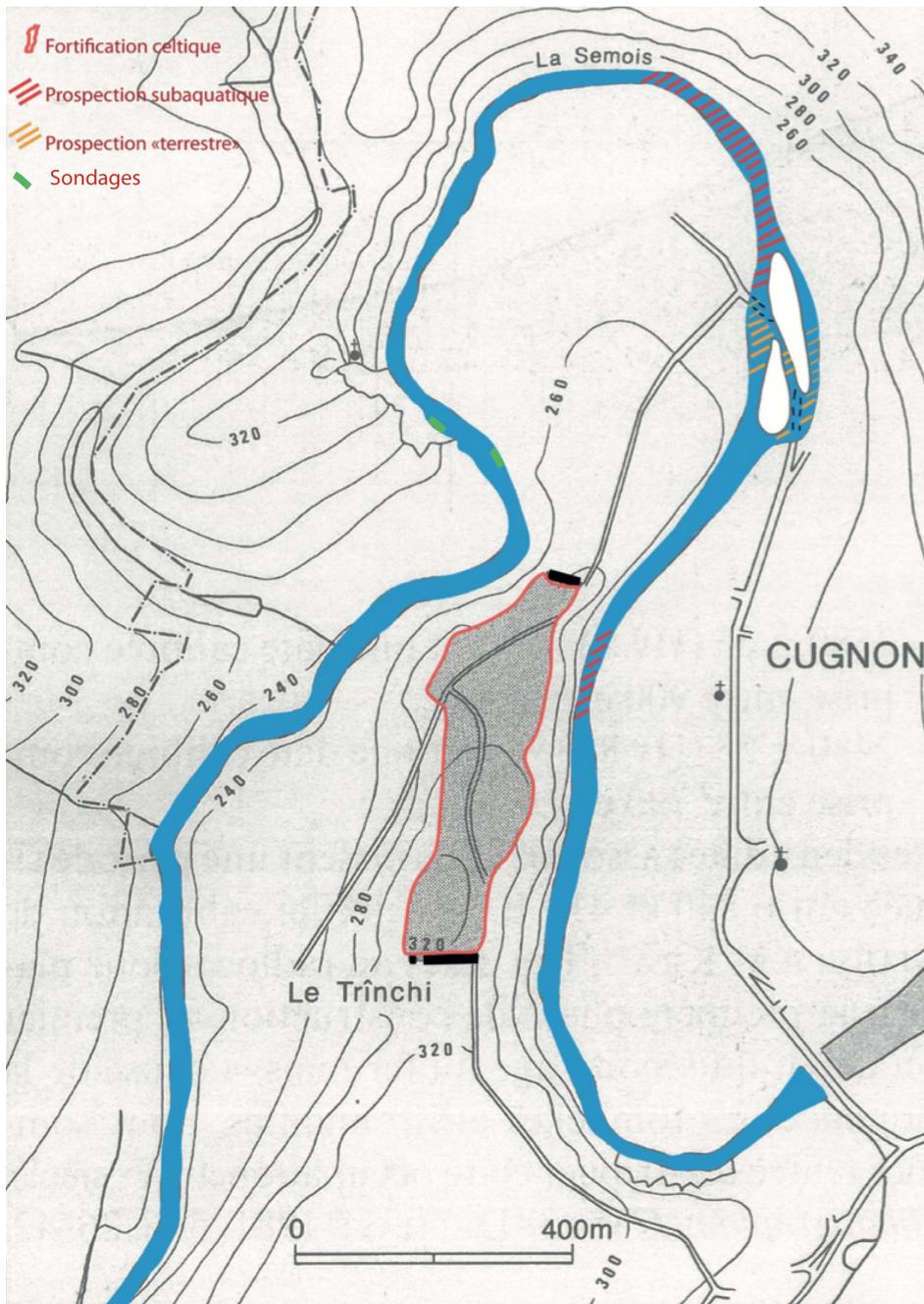


Fig. 4 : Carte de la prospection subaquatique à Cugnon. (DAO © Musée des Celtes).

aujourd'hui, l'ensemble de la fortification jusqu'au gué, et vu la topographie, le chemin moderne se confond avec le chemin antique²⁹. Ce sont ces indices qui nous ont amenés à conduire une prospection à cet endroit (2016) et à réaliser des sondages de diagnostic en aval (2019).

LES OPÉRATIONS SUBAQUATIQUES

La prospection subaquatique avait pour objectif, dans un premier temps, de trouver d'éven-

tuels vestiges d'aménagement de la berge et des artefacts protohistoriques dans le lit de la Semois et, dans un deuxième temps, de comprendre l'occupation de la fortification celtique et son lien avec la rivière.

En septembre 2016, six collaborateurs du CRAF ont réalisé une prospection pédestre et visuelle en aval du gué actuel. Munis uniquement de masques et de tubas, vu la faible profondeur de la Semois (une vingtaine de centimètres), ils ont été répartis en ligne droite sur la largeur du cours d'eau

29. MATTHYS & HOSSEY 1979, p. 15.

(environ 20 m). Chaque collaborateur couvrait une zone \pm 3 m de large. La prospection a été menée jusqu'au milieu de la boucle de la rivière, sur une longueur approximative 300 m, encerclant ainsi le terrain sur lequel les tessons de céramiques gallo-romaines ont été retrouvés (fig. 5 et 6). La zone au pied de la fortification a également été prospectée sur une centaine de mètres. Les trois membres du Musée des Celtes présents ont exploré la zone même du gué où le niveau de l'eau était extrêmement faible. Pour les prospecteurs, la tâche n'a pas été facile, car la présence de renoncule aquatique masquait le fond de la rivière. Dès lors, il était malaisé de percevoir clairement un artefact, même avec une eau claire. Malgré cette difficulté, la faible profondeur et le peu de courant, quelques tessons de céramiques ont été retrouvés. La plupart sont contemporains, mais quelques-uns semblent plus anciens, comme un élément de cruche du XVII^e siècle. En ce qui concerne les aménagements, nous avons remarqué une enfilade de pierres placées en oblique, le long de la berge, dans la boucle de la Semois. Cet agencement de quelques mètres de long paraissait ancien ; en continuant nos observations, nous nous sommes aperçues qu'un aménagement semblable était installé un peu plus loin. Il s'agit, probable-



Fig. 5 et 6 : Plongeurs du CRAF sur les prospections subaquatiques à Cugnon. (Photos © CRAF – Musée des Celtes).

ment, d'un aménagement moderne destiné à maintenir les berges en place.

En octobre 2019, nous avons décidé de changer de méthode en réalisant des sondages de diagnostic subaquatiques en contrebas de la fortification en aval du gué, et ce toujours en collaboration avec le CRAF. Il a été décidé de privilégier la partie de la rivière située entre la fortification et la grotte Saint-Remacle. Deux zones de sondages plus précises ont été délimitées : la première près d'une anfractuosité en rive droite et la deuxième en rive gauche. Lors du premier sondage, la roche-mère a rapidement été atteinte par les plongeurs. Lors du deuxième sondage, les sédiments ont pu être décapés deux mètres de profondeur, mais après 60 cm de sédiment anthropique (matériels XVII^e-XX^e siècles), les niveaux sous-jacents se sont révélés être stériles.

CONCLUSION

Malgré le constat, dans de nombreux exemples de sites fortifiés, de la présence de rivières à proximité immédiate, il est encore difficile de savoir exactement le rôle joué par celles-ci. Certes, la fonction défensive ne fait aucun doute, mais est-il envisageable que les cours d'eau aient eu d'autres

fonctions comme celle d'un accès à un point d'eau pour un lieu d'habitat ou un refuge ? Y avait-il une pêcherie ou un lieu d'activité artisanale à proximité immédiate de l'eau ? L'absence de données matérielles protohistorique dans la rivière ne permet pas, à l'heure actuelle, d'apporter de nouvelles informations. Néanmoins, grâce aux sondages, aux relevés bathymétriques et à la prospection de la zone, nous disposons d'une meilleure compréhension de cette partie de la Semois. Le patrimoine archéologique de la Semois a été fortement altéré et érodé. Les études sont toujours en cours, incluant celle de la géomorphologie du site et l'analyse des mécanismes d'érosion de la rivière associés à son environnement géologique composé de schiste.

REMERCIEMENTS

Notre intervention dans la Semois à Cugnon a été grandement facilitée grâce à la commune de Bertrix et son échevin Denis Collard, aux archéologues-plongeurs et bénévoles du CRAF et au Musée des Celtes, que nous remercions vivement pour leur collaboration. Merci aussi à Cécile Ansieau, Anne Cahen-Delhaye, Christophe Delaere et Florence Zenner pour leur relecture.

BIBLIOGRAPHIE

- BONENFANT P.-P., CAHEN-DELHAYE A., MATTHYS A., PAPELEUX J. & VANDELDELDE P., 1988. *Forteresses celtiques en Wallonie. Bérismenil, Châtelet, Cugnon, Étalle*, Bruxelles, 64 p.
- CAHEN-DELHAYE A., 1987a. La fortification protohistorique de la Tranchée des Portes à Étalle. In : LAMBERT G. (dir.), *Archéologie entre Semois et Chiers*, Virton, p. 39-46.
- CAHEN-DELHAYE A., 1987b. Refuge gaulois et autres retranchements aux confins de Bellefontaine. In : LAMBERT, G. (dir.), *Archéologie entre Semois et Chiers*, Virton, p. 59-62.
- CAHEN-DELHAYE A., 1990. Fortifications celtiques et gauloises dans l'ouest de la Belgique. In : LEMAN-DELERIVE G. (dir.), *Les Celtes en France du Nord et en Belgique VI^e-I^{er} siècles avant J.-C.*, Bruxelles, p. 35-38.
- CAHEN-DELHAYE A., 1991. Les habitats ouverts et les fortifications de La Tène. In : REMY H. (dir.), *Archéologie en Ardenne. De la Préhistoire au XVIII^e siècle*, Bruxelles, p. 87-94.
- CAHEN-DELHAYE A., 2019. Un éperon barré d'Étalle daté du Néolithique Michelsberg par le radiocarbone, *Arduinna*, 110, p. 1-4.
- CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G. & LEMAN P. (éd.), 1984. *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'âge du Fer. Actes du 6^e colloque de l'Association française d'étude de l'âge du Fer tenu à Bavay et Mons*, Lille (Revue du Nord, numéro spécial hors série, 1), 289 p.
- FICHTL S., 1996. Le fossé des Pandours, un *oppidum* mediomatricum au Col de Saverne (Saverne, Bas Rhin), état de la question en 1996. In : PLOUIN S. & JUD P. (dir.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'Âge du Fer. Actes du XX^e colloque de l'AFEAF, Colmar-Mittelwir, 16-19 mai 1996*, *Revue archéologique de l'Est, supplément*, 20, p. 189-196.
- HURT V. & MONTENS V., 2006 (dir.). *Le monde des Celtes. Ouvrage pédagogique*, Bruxelles – Libramont, 52 p.
- MARTIN F., 2017. *Atuatuques, Condruses, Éburons... Culture matérielle et occupation du sol dans le territoire de la future civitas Tungrorum, de la fin de l'âge du Fer au début de l'époque gallo-romaine. Volume 1*, Bruxelles (Université Libre de Bruxelles, Thèse de doctorat), 436 p.
- MATTHYS A. & HOSSEY G., 1979. *L'oppidum du Trînchi à Cugnon*, Bruxelles (*Archaeologia Belgica*, 215), p. 18-20.

- MERTENS J., 1987. Le refuge protohistorique de Buzenol-Montauban. In : LAMBERT G. (dir.), *Archéologie entre Semois et Chiers*, Virton, p. 51-58.
- VAN DOORSELAER A., 1984. La fortification celtique du Mont Kemmel et son importance dans la région côtière et dans la vallée de l'Escaut. In : CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G. & LEMAN P. (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'âge du Fer. Actes du 6^e colloque de l'Association française d'étude de l'âge du Fer tenu à Bavay et Mons*, Lille (Revue du Nord, numéro spécial hors série, 1), p. 167-170.